50e ANNEE. — N° 61 DIMANCHE 29 MAI 1910.

5c. # Journal du Lot 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre **50 centimes** à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces **judiciaires et légales** peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

La nouvelle Chambre

La statistique établie par ordre du président du Conseil pour fixer les opinions émises par les députés pendant la période électorale sur un certain nombre de questions importantes, a beaucoup d'intérêt au point de vue parlementaire. Il est permis d'en conclure les votes au Palais-Bourbon quand des débats s'ouvriront.

Ainsi, il apparaît que la réforme électorale, dans le sens de la représentation proportionnelle recueillera beaucoup de voix ; que la liberté de l'enseignement sous le contrôle de l'Etat, paraît une idée acceptée par la majorité, et qu'en revanche le projet Caillaux pour l'impôt sur le revenu ne sera pas en faveur dans la nouvelle législature.

Mais il ne nous semble pas possible de déduire de cette statistique le sentiment formel du pays sur ces sujets, attendu qu'un scrutin par arrondissement n'a aucun rapport avec le referendum populaire, tel qu'il se fait en Suisse. En France, on vote pour un candidat parce que, d'une façon générale, on le préfère à son concurrent, même si sur un point donné on n'est pas de son avis.

⁂

A L'ÉTRANGER

Les élections belges. — Les propos du kaiser

Les élections n'ont pas changé la situation en Belgique, où les conservateurs catholiques restent au pouvoir. Leur précaire majorité, quoique diminuée de deux voix, leur permet de gouverner ; mais les difficultes ne sont pas diminuées, et le pays demeure coupé en deux. Il convient cependant de noter que les libéraux et les socialistes ont gagné beaucoup de terrain, là même où ils ont été battus. Evidemment, il y a un mouvement dans ce sens qui ira en s'accentuant.

En France, tout en restant spectateurs impartiaux, pleins de respect pour l'indépendance de nos voisins, nous eussions préféré que le scrutin populaire eût pour résultat l'avènement d'un Cabinet libéral, parce que les conservateurs ont pris l'initiative des représailles douanières dont on nous menace, et aussi parce que les libéraux ont des tendances plus françaises. Nos institutions républicaines et notre rupture avec la papauté ont donné aux catholiques belges l'envie de regarder avec bienveillance du côté de l'Allemagne.

Au fond, ces questions de sentiment n'ont qu'une importance secondaire, car les intérêts belges demandent d'être en bons termes avec nous.

⁂

La polémique de presse qui s'est engagée au sujet des propos prêtés à Guillaume II lors de sa récente conversation avec M. Pichon à Londres, avait pour point de départ l'idée prêtée au kaiser de voir se créer une confédération européenne.

Une note officieuse allemande a donné à cette parole un démenti bien inutile, car il était impossible de croire que l'empereur entrevit la possibilité de réaliser un tel rêve.

On se demande, du reste, si ce projet était praticable, contre qui cette confédération eût pu se constituer? Contre le péril jaune ? Notre siècle n'en est pas encore là. Pour rester dans le domaine pratique, il faut s'en tenir au conseil donné jadis par Talleyrand : Soyons Européens, cela suffit.

Ce qui est vrai, c'est que, dans son entretien avec le ministre des affaires étrangères français, Guillaume II s'est montré cordial et a manifesté ses vues pacifiques. Mûri par le temps, le kaiser paraît maintenant avoir renoncé à ses coups de théâtre oratoires, qui, on doit le reconnaître, n'étaient pas suivis d'actes.

En tout cas, il paraît que tout est à la paix. Tant mieux ! A la condition de rester forts.

LE FURETEUR.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Toute l'attention du monde a été fixée, cette semaine, sur Westminster Hall, où se dressait très haut le catafalque royal dans le cadre même où Charles Ier fut jugé et condamné à mort.

De tous les points du globe les chefs d'Etat sont accourus ou se sont fait représenter par d'éminentes personnalités — la France par M. Pichon, ministre des Affaires Etrangères — afin de rendre hommage au souverain que l'Angleterre pleure et honore à l'égal du plus grand de ses hommes d'Etat.

Autour de ce cercueil, toutes les querelles s'apaisent. C'est la trève des passions ; et la vieille Angleterre, hier encore, au moment des élections, si violemment secouée, donne l'exemple imposant d'une nation tout entière à son deuil, debout dans sa pitié et dans sa morgue hautaine, et comme indifférente à tout ce qui n'est pas le recueillement d'une heure tragique.

Cependant l'Angleterre n'est plus la maîtresse incontestée des mers, reine du commerce et de l'industrie, drapée dans son splendide isolement. Elle a senti la pointe des rivalités et des concurrences. Elle a rencontré sur les marchés du monde, l'Allemagne, les Etats-Unis et le Japon. Il lui a fallu rechercher des appuis et des alliances. A l'intérieur, la vielle société se lézarde dans ses traditions et dans ses institutions. La démocratie pousse aux refontes des méthodes en affirmant le droit moderne et c'est à ce moment que disparaît le souverain habile dont le souple esprit et la volonté soutenue ont présidé aux métamorphoses sans laisser se produire les heurts redoutables, laissant à son successeur au trône la plus lourde et la plus difficile des tâches. Car la vie reprendra demain et avec elle les grandes luttes un instant interrompues !

Ce grand événement permet à peine d'entendre le bruit que fait la révolution du Nicaragua en train de fermer tous ses ports sur l'Atlantique, à l'exception de Greytown, et la marche sur Rama à la tête de mille hommes du général Chavaria ; non plus que les échos de la révolte albanaise ou des troubles sanglants dont l'arrivée à Valence du député républicain Rodrigo Soriano a été l'occasion.

On ne prête guère non plus l'oreille aux démêlés de la Russie et de la Finlande et à la verte réponse de la Douma à la Chambre de commerce de New-Castle, à la Chambre des députés et au Sénat belges, invitant les étrangers à ne pas se mêler des affaires intérieures de la Russie.

Seule la question Crétoise que des incidents récents ont réveillée demeure pour l'Europe une cause de préoccupation sérieuse et de menace capable d'arracher les chancelleries à la prestigieuse vision des royales obsèques de Londres.

La Crète, on le sait, n'a cessé de réclamer son annexion à la Grèce. Elle invoque, pour y réussir, son droit historique. Depuis la proclamation d'indépendance de la Bulgarie et l'annexion brutale par l'Autriche-Hongrie de la Bosnie-Herzégovine, elle se croit autorisée à manifester en toutes circonstances sa volonté tenace d'être une île grecque.

D'autre part, incapable de faire en 1910 ce que l'Autriche et la Bulgarie ont tenté victorieusement en 1908, la Grèce, qui se souvient encore de la rude leçon subie il y a douze ans, ne peut qu'en appeler aux puissances protectrices, tandis que le gouvernement de la jeune Turquie, bien loin de céder, se montre plus jaloux que jamais des droits qu'il tient des traités et s'irrite, dans une protestation tous les jours plus catégorique et plus véhémente, de toutes les tentatives de la Crète et de l'inaction des puissances.

On a beau s'évertuer à ne considérer que comme des gestes négligeables les manifestations Crétoises et à proclamer l'intangibilité des droits de la Turquie, il n'en est pas moins certain qu'à ce jeu les passions s'échauffent et qu'il pourrait bien se faire qu'un jour vînt où la Turquie sera tentée de demander à la force, la quiétude que n'arrive pas à lui assurer la diplomatie.

Nous n'en sommes fort heureusement pas encore là et le vote de confiance que la Chambre ottomane a accordé à la politique de calme et de modération défendue par le Ministre des Affaires Etrangères et le Grand Vizir, nous en est un gage précieux. Mais il serait imprudent à l'Europe de jouer trop longtemps avec le feu. Elle a trop encouragé les espérances crétoises en donnant à l'île un prince grec comme haut commissaire et en rappelant les troupes d'occupation.

Aujourd'hui, on parle de faire admettre les députés musulmans à la Chambre crétoise sans les obliger au serment et on prête d'autre part aux puissances protectrices l'intention de réoccuper l'île. On dit aussi que dans de violents meetings tenus dans différentes villes de Turquie, on a protesté sur le ton comminatoire, contre la prestation de serment des députés crétois au roi des Hellènes.

C'est marquer assez qu'il n'est que temps de substituer à la politique des puissances, qui met l'Europe à la merci du moindre incident capable de déchaîner la guerre entre la Turquie et la Grèce, une action concertée, énergique, qui aboutisse à un statut imposé à l'île, où les Crétois soient assurés des garanties auxquelles ils ont droit, en même temps que serait non seulement proclamée mais rendue effective la souveraineté turque.

La paix est à ce prix.

Divorce et criminalité infantile

L'accroissement de la criminalité juvénile frappe même l'esprit des plus optimistes. En un demi-siècle, le nombre des délits commis par des mineurs a passé de 13.500 à 36.000, pour une seule année. Et encore les affaires de moindre importance, classées à seule fin d'éviter l'encombrement, se sont élevées, une année, à 4.626. Or, malheureusement, il faut constater que, parallèlement, les divorces entre époux ayant des enfants vont sans cesse en augmentant. La moyenne en était de 56 pour cent. En 1906 elle a atteint 63 pour cent. Le chiffre total des divorces en France a été de 7.157 en 1900. En 1906, il est monté à 11.584.

Les domestiques en Allemagne

La statistique générale des professions en Allemagne a établi que le nombre des domestiques a baissé de 1.339.000 en 1895 à 1.265.080 en 1907, soit de 75.000 en chiffres ronds, bien que, dans cette même période de temps, la population ait augmenté d'environ 7.750.000 et que le bien-être se soit énormément accru. Dans la Prusse seule, en effet, le nombre des ménages possédant un revenu de 6.000 à 30.000 marks s'est, d'après la statistique de l'impôt sur le revenu, élevé de 50.000 en 1892 à 151.000 en 1907.

Par conséquent, il aurait fallu, rien qu'en Prusse, 50.000 domestiques de plus, — et nous voyons cependant que le nombre des domestiques disponibles dans tout l'empire allemand a diminué de 75.000.

Il en est, paraît-il, de même dans tous les pays civilisés.

SÉVÉRITÉS AMÉRICAINES

Dans l'Etat de Maryland, on est en train de discuter un projet de loi frappant d'une amende toutes les femmes qui se montreront en public avec un chapeau ayant plus de 25 centimètres de diamètre. L'amende sera de 50 à 600 francs, suivant les circonstances.

Dans l'Etat de Colorado, la loi interdit de donner ou accepter des pourboires.

Dans l'Etat d'Orégon, il est interdit de porter des épingles à chapeau de plus de 22 centimètres de long.

Dans l'Etat de Delaware, on impose les garçons et les bohémiens, considérés les uns et les autres comme citoyens « non désirables ».

Dans l'Utah, est passible de contravention celui qui ne prend pas au moins un bain par semaine.

Dans le Nébraska, les hôteliers sont obligés d'avoir des draps de 3 mètres, des serviettes unies et de faire désinfecter le linge au moins une fois l'an.

Enfin, dans le Texas, on considère comme un délit d'avoir juré dans le téléphone.

La vocation de Caruso

Caruso était soldat. Un jour qu'il chantait gaiement, le major du régiment traversa la cour. C'était un homme terrible, dont les exigences mettaient en effroi toute la caserne. Il s'arrêta, écouta, interpella le chanteur tremblant d'épouvante :

— Alors, tu chantes ? Et tu crois que tu es ici pour chanter ?

Caruso balbutiait de vagues excuses ; mais le major était fort en colère.

— Tu sauras qu'on ne chante pas à la caserne, mauvais soldat ! Je t'attends à six heures chez moi : là, tu chanteras tout à ton aise !

Il fit chanter Caruso, le conduisit au café de la ville où il réunit pour lui un professeur de musique et quelques amateurs de théâtre, afin qu'il eût une société vraiment musicale.

— Et maintenant, travaille la musique, mauvais soldat, et ne reviens à la caserne que le moins possible.

Quand il sortit du régiment, il ne savait pas grand'chose de la manœuvre du canon ; mais il poussait à merveille l'ut de poitrine.

INFORMATIONS

Au Maroc

Le sultan a envoyé spontanément au doyen du corps diplomatique une lettre dans laquelle il fait connaître sa résolution d'abolir les supplices dans l'empire.

Cette attitude a été dictée par la décision de l'Angleterre de refuser de recevoir l'ambassade d'El-Mokri en raison de la persistance de Moulaï-Hafid à torturer les prisonniers.

Le Statut des Fonctionnaires

Interviewé par le rédacteur d'un journal du matin, M. Millerand, ministre des travaux publics, a déclaré que les statuts relatifs aux employés des P. T. T. et des réseaux de l'Etat étaient arrêtés. Le nouveau statut n'a qu'un but : permettre au personnel de faire entendre sa voix toutes les fois que son intérêt propre ou l'intérêt du service est en jeu. C'est une collaboration constante et loyale qu'il institue.

Cette collaboration s'exerce par les délégués que le personnel a choisis librement dans ses rangs pour le représenter. Le rôle de ces délégués a fait l'objet de controverses. Leurs pouvoirs ont provoqué des inquiétudes, des jalousies. Le ministre le sait. Certaines Associations se sont émues, ont cru qu'on cherchait à les éliminer. Si les Syndicats ne veulent pas se contenter de leur tâche, qui peut être féconde ; s'il plaît au personnel de ne point user de ses droits libre à lui. La marche des services n'en continuera pas moins.

« Mais je suis convaincu, a ajouté le ministre, que si une Association quelconque avait la mauvaise idée de prendre cette attitude, elle en subirait vite les conséquences. Le personnel ne saurait admettre longtemps que le caprice d'une minorité le privât des garanties légales qui lui sont conférées. »

L'Affaire d'Ormesson

L'instruction a fait mercredi un grand pas. Me Thomas, avoué de sœur Candide, a consenti à remettre à M. Dupuy, juge d'instruction, les reconnaissances des bijoux Dagnaux engagés à Londres, et que la sœur, à la veille des poursuites, avait mises en dépôt chez cet officier ministériel. Il ne reste plus maintenant au juge qu'à retrouver les bijoux livrés par M. Peyret.

M. Dezac-Derecq, entendu à nouveau, a déclaré avoir traité avec la sœur pour 2 millions d'affaires de bijoux et 2 millions d'affaires diverses, entrant, dit-il, dans son rôle de banquier.

M. Hubert du Puy a reçu jeudi après-midi trois experts venus l'entretenir des résultats de l'examen de quelques pièces de comptabilité saisies au cours des récentes perquisitions ; puis Mme Courty, courtière en bijoux, qui mit sœur Candide en relations avec M. Dagnaux, joaillier, puis avec M. Matty, pour l'engagement des bijoux à Londres.

On annonce au sujet de l'affaire d'Ormesson une interpellation de M. Ceccaldi, député de l'Aisne, qui déjà intervint à la tribune pour signaler les abus de certaines loteries et les agissements de certains spéculateurs.

Submersible coulé par un paquebot

Nous avons reçu jeudi soir, de l'*Agence Fournier*, trop tard pour être publiée dans le numéro du *Journal du Lot* de jeudi, le télégramme annonçant que le submersible *Pluviôse* avait été coulé par le paquebot *Pas de Calais*.

Voici des détails sur cette catastrophe où 23 marins ont trouvé la mort.

Le paquebot « Pas-de-Calais », faisant le service régulier entre Calais et Douvres, a coulé jeudi après-midi, en sortant des jetées, à deux heures et demie, le sous-marin « Pluviôse ».

L'équipage du submersible, composé de vingt-sept hommes, est entièrement perdu.

Deux remorqueurs de la Chambre de commerce de Calais sont à la recherche du submersible.

Le « Pluviôse » a été construit sur les plans de l'ingénieur Laubeuf. Sa longueur totale est de 54 mètres, et son déplacement de 450 tonnes ; c'est le type définitif des submersibles créés par M. Laubeuf.

Ce navire fut le premier d'une nombreuse série du même type. Il a été construit à Cherbourg.

LA CATASTROPHE

Le steamer « Pas-de-Calais » venait de quitter Calais, quand une de ses roues reçut un choc violent, Le bateau stoppa. Le capitaine crut avoir touché une bouée submergée, mais bientôt, à l'arrière du steamer, surgit l'avant d'un petit bâtiment, que l'on reconnut pour un sous-marin.

Ne voyant personne à bord, le capitaine du « Pas-de-Calais » fit mettre à la mer une embarcation, qui alla explorer le sous-marin. Les hommes montèrent à bord et frappèrent contre les parois, mais sans obtenir de réponse. Bientôt le sous-marin disparaissait dans les flots. C'était le « Pluviôse », qui avait vingt-trois hommes à bord, et non vingt-sept, comme on l'avait cru au premier moment.

Le sous-marin était parti une demi-heure plus tôt de Calais. Il exécutait sans doute une plongée, et c'est en remontant à la surface qu'il toucha la roue du «Pas-de-Calais ». Celui-ci a subi quelques avaries, et a dû rentrer au port.

On ne s'explique pas qu'une plongée ait été effectuée sur une route toujours sillonnée de navires.

Sous la Coupole

L'Académie française était appelée jeudi à élire des successeurs à deux de ses membres: le cardinal Mathieu, décédé le 26 octobre 1908, et le marquis Costa de Beauregard, mort le 15 février 1909.

On sait que par suite de la mort de quatre membres (MM. Mathieu, Costa de Beauregard, le vicomte de Vogüé et Barboux), le nombre des académiciens ne s'élève plus aujourd'hui qu'à trente-six. Trente-deux ont pris part au vote. La majorité s'élevait donc à 17.

Etaient absents : MM. Anatole France, Barrès, Faguet et H. Houssaye.

Pour le fauteuil de M. Mathieu, les voix se sont réparties ainsi qu'il suit (1er tour, 2e tour, 3e tour) :

MM. Baudrillart, 14, 14, 12 ; Duchesne : 12, 16, 17 ; Stephen Liégeard, 5, 2, 3. Total : 32, 32, 32.

M. l'abbé H. Duchesne ayant obtenu, au troisième tour, la majorité des suffrages, a été déclaré élu.

Les candidats au fauteuil de M. Costa de Beauregard étaient (ordre alphabétique) : MM. le général Langlois, Maurice Maindron, de Nolhac et le vicomte de Saint-Geniès (en littérature Richard O'Monroy).

Cette élection a donné lieu à sept tours de scrutin.

Au septième tour, les voix se sont réparties comme suit :

Général Langlois, 15 ; de Nolhac, 15 ; Maindron, 2 ; de Saint-Geniès, 0.

Après le septième tour l'élection a été reportée à une date qui sera ultérieurement désignée.

Graby et Michel en Conseil de guerre

Le Conseil de guerre devant lequel ont comparu Graby et Michel, les assassins de Mme Goüin, a rendu son jugement dans la soirée de jeudi.

Graby est condamné A MORT.

Michel est condamné AUX TRAVAUX FORCES A PERPETUITE.

Petites Nouvelles

Les autorités de Kieff (Russie), ont procédé à l'expulsion de 1.300 familles juives condamnées par une récente circulaire du ministère de l'intérieur à quitter la ville. La misère des expulsés est très grande.

— M. Ruau a quitté Vienne, se rendant à Paris.

— On mande d'Addi-Abeba que l'état de l'empereur Ménélik s'est sensiblement aggravé.

— Le Conseil municipal de Belfort a décidé de frapper une médaille commémorative du siège de 1870-1871, qui sera délivrée aux anciens défenseurs de la ville.

— Jeudi, un peu après sept heures, on a ressenti une violente secousse de tremblement de terre, puis des mouvements ondulatoires décroissants. Elle n'a produit que quelques dégâts matériels, meubles renversés, vitres brisées.

Cette manifestation sismique semble avoir atteint toute la Suisse et surtout la vallée rhénane moyenne.

A Mulhouse des secousses de tremblement de terre Est-Ouest, courtes et assez violentes ont été ressenties ce matin à 7 heures 12 ; elles n'ont causé aucun dégât.

CHRONIQUE LOCALE

Gardiens des principes

« *Ils sont là quelques-uns, oh ! pas bien nombreux ! qui, se voulant les maîtres du parti républicain, rêvent de dicter au suffrage universel son choix, à l'élu ses paroles, ses gestes, ses amitiés, ses antipathies, de réserver à un clan les faveurs et les libertés d'un régime.* »

Ceci est un extrait du journal des évolutionnaires. Eh bien, n'est-ce pas que dans ces quelques lignes on reconnaît bien les individus qui depuis une évolution récente, se donnent des airs de potentats, de petits maîtres avec ou sans collet ?

N'est-ce pas le portrait fidèle de ces évolutionnaires qui, il y a à peine quelques mois hurlaient à ... bouche que veux-tu contre les radicaux qu'ils traitaient de sectaires ?

N'est-ce pas l'état d'âme de ces gens qui pour une sinécure ou pour un bout de ruban, changent tous les jours de parti, avec autant de sincérité ?

En vérité, les évolutionnaires ne pouvaient mieux se dépeindre : mais ils ont oublié de parler de leur ..... qualité principale : leur obséquiosité.

L'échine souple, courbés, toujours soumis, la main tendue, les évolutionnaires attendent la manne ..... et invoquant Méline, (pourquoi pas Boulanger aussi ?), ils calment leur impatience en se déclarant les vrais gardiens des principes, en s'affirmant les porte-paroles des purs entre les purs !

Invoquer Méline ! mais c'est très logique de la part des évolutionnaires qui trônaient chez Rousset ! Se déclarer les gardiens des vrais principes, mais c'est tout naturel de la part des évolutionnaires.

Où sont-ils leurs principes : et s'ils en ont eu, qu'en ont-ils fait ?

Hier ils suivaient pas à pas, flatteurs et obséquieux les chefs des partis rétrogrades, et tout récemment encore ils patronnaient les pires adversaires de la République.

En 1908, aux élections municipales de Cahors, les mêmes qui rayonnent dans la feuille du Boulevard, soutenaient la liste opposée à la liste de la municipalité radicale.

Qu'y avait-il dans cette liste d'opposition : de timides républicains peut-être, mais des monarchistes-militants, MM. le comte d'Armagnac et M. Charles Delport, aujourd'hui président du groupe monarchiste.

Dès lors, est-il permis aux évolutionnaires, aux chicaneaux qui n'ont que cette mauvaise cause à plaider, — et si mal encore ! — de parler avec dédain des honnêtes républicains qui n'ont jamais trahi le parti Républicain ?

Que ces évolutionnaires étalent donc les principes dont ils sont jalousement les gardiens ! nous serons alors tranquilles, surtout si, pour une fois, disant la vérité, ils déclarent que ces principes consistent simplement à se trouver du côté du manche, et à retirer des bénéfices des puissants du jour !

Oui, ils sont là quelques-uns, agités et inassouvis qui, en se cachant, jettent l'injure aux républicains avec autant d'agilité qu'ils attrapent les prébendes dorées. Et ce n'est pas peu dire.

Des principes ? qu'est-ce que c'est que cela pour ceux qu'on dénomme les évolutionnaires ! Ce qu'ils s'en fichent, ce n'est rien de le dire : eux-mêmes l'affirment et le prouvent.

Ainsi, ils ont beau jeu, pour railler les « gardiens des vrais principes » : mais ne vaut-il pas mieux être raillé pour sa loyauté, que d'être traité d'évolutionnaires, de jésuites, de faux bonshommes, de quémandeurs, d'échine souple ?

Quel est l'honnête homme qui ne dira pas : « oui » ?

LOUIS BONNET.

Présentation au drapeau

Vendredi matin, à 10 heures, le colonel Reibell du 7e d'infanterie a présenté au drapeau le 207e de réserve.

Le Colonel Reibell a prononcé le discours suivant :

« Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats du 207e,

« J'ai l'honneur de vous présenter au drapeau de votre régiment confié à ma garde. Il est l'emblème de la patrie, c'est-à-dire qu'il incarne à vos yeux les biens qui vous sont les plus chers : la liberté, la famille, la propriété. C'est pour leur défense que vous êtes prêts à verser votre sang. Mais le sacrifice même de votre vie serait inutile si chacun de vous luttait isolément ; il faut la cohésion, la discipline et l'instruction militaire pour former un faisceau invincible de vos volontés d'hommes libres. Ce sont ces qualités indispensables que vous êtes venu acquérir parmi nous.

« Ah ! si le grand patriote qui a été l'âme de la défense nationale de 1870-1871 avait disposé de troupes de secondes lignes instruites, disciplinées et entraînées comme vous, quels prodiges n'eût-il pas accompli, tandis que son sublime effort n'a pu préserver notre patrie d'une mutilation cruelle et inguérissable.

« Votre drapeau, mes amis, est une page blanche ; il n'y figure encore aucun nom de bataille, mais dans ses plis frémissent tous les espoirs de la France. Je suis certain que, de votre part, ils ne seront pas déçus ; et c'est pourquoi je vous remets avec confiance l'image en quelque sorte vivante de la patrie, aux cris de : Vive le 207e ! Vive la République ! »

La présentation a été suivie d'un brillant défilé.

Contre la fraude du vin

Mardi et mercredi, un inspecteur délégué par le syndicat viticole était dans notre ville.

Accompagné par un agent de police, il a procédé à des prélèvements de vin dans les divers débits qu'il a visités.

Manœuvres du service de santé
16e, 17e et 18e corps d'armée

Le ministre de la guerre a décidé que les manœuvres du service de santé des 16e, 17e et 18e corps d'armée auront lieu à Montauban du 6 au 25 juin prochain.

Elles comprendront des conférences pratiques et des exercices d'application et seront divisées en deux séries ; la première, du 6 au 25 juin, pour les officiers du service de santé de réserve (médecins et officiers d'administration) affectés aux ambulances et aux hôpitaux de campagne ; la deuxième, du 16 au 25 juin, pour les officiers du service de santé de l'armée territoriale (médecins, pharmaciens et officiers d'administration) et les pharmaciens de réserve affectés aux hôpitaux de campagne, aux hôpitaux d'évacuation aux trains sanitaires et à la réserve du personnel.

Les officiers du service de santé convoqués dans ces conditions ou spectateurs volontaires de ces exercices sont au nombre de 150 environ. Ils seront assistés de détachements importants d'infirmiers réservistes et territoriaux appartenant aux 16e, 17e et 18e sections.

Conformément aux instructions de M. le général commandant le 17e corps d'armée, chargé de l'organisation supérieure de ces manœuvres, les conférences et démonstrations spéciales auront lieu au Cercle militaire, au magasin de réserve du service de santé, au dépôt du matériel d'artillerie et sur le champ de manœuvres de la garnison.

Elles seront faites par le commandant breveté de Laeger-Camplong, du 20e de ligne, par les médecins principaux de Santé et Descosse, par les médecins-majors Dupeyron, Vialaneix, Puissan, Esquer, Casaubon, Baron, Rispal, Berton, Rourfiandis, Mayrac, par les officiers d'administration du service de santé Borie, Fournier Noguez, Rohl, Schumacker, Barrau, Agulhon, Moreau, appartenant aux 16e, 17e et 18e corps d'armée.

La Compagnie des chemins de fer du Midi fournira les wagons nécessaires pourl'organisation d'un train sanitaire improvisé ; l'Union des Femmes de France desservira avec son personnel et son matériel un hôpital auxiliaire du territoire.

Prendront part à ces manœuvres, à l'effet d'exécuter les opérations militaires devant servir de base au fonctionnement sur le terrain des divers organes du service de santé, des groupes d'unités fournis par les 11e et 20e de ligne, le 10e dragons et le 18e d'artillerie. La figuration des tués et des blessés sera assurée par 400 hommes de ces divers corps.

De plus, le 17e escadron du train des équipages fournira le personnel et les attelages nécessaires à la constitution d'une ambulance divisionnaire d'infanterie, d'une section d'ambulance de corps, d'un hôpital de campagne, d'un hôpital d'évacuation et d'une fraction de train sanitaire.

Tous ces personnels seront placés sous la haute autorité du général commandant la 65e brigade d'infanterie à Montauban, qui aura, en outre, la direction des exercices de cadres et des opérations militaires ; la direction technique sera exercée par le docteur de Santé, médecin principal de première classe, médecin chef de l'hôpital militaire de Toulouse et par son adjoint, M. le docteur Descosse, médecin principal de deuxième classe, médecin chef de l'hôpital militaire de Perpignan.

La manœuvre avec troupes de toutes armes aura lieu le 23 juin, au nord de Montauban ; elle comportera, en outre du combat contre un ennemi figuré, l'installation et le fonctionnement effectif sur le terrain de toutes les formations sanitaires, soit au courant de la manœuvre, soit après les opérations militaires.

Les Cadets du Quercy

Communications aux originaires de l'arrondissement de Cahors, habitant Paris.

Monsieur et cher compatriote,

J'ai l'honneur de vous informer que le BANQUET ANNUEL de la Société, que nous avions dû ajourner par suite de la coïncidence avec le Congrès de la Fédération des Planteurs de Tabac de France, est définitivement fixé au *dimanche 5 juin prochain.*

Ce banquet, qui sera suivi d'un GRAND BAL, aura lieu à 11 h. 1/2, très précises, dans la salle des Fêtes du *Palais d'Orléans*, 200, *avenue du Maine.*

Le Bal s'ouvrira aussitôt l'issue du Banquet, à 2 h. 1/2, et se terminera à 7 heures du soir par un *grand-père* monstre.

Le prix du Banquet (bal compris), est fixé à 4 francs par personne et à 2 francs pour les enfants au-dessous de 10 ans.

L'entrée du Bal est absolument gratuite pour les Sociétaires et leur famille, moyennant la présentation de la *carte de l'année.* Les compatriotes non Sociétaires devront acquitter un droit d'entrée de 0 fr. 50.

Nous nous empressons de vous faire connaître que cette Fête sera exceptionnellement brillante. Placée sous la présidence effective de M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, elle sera honorée de la présence de MM. les sénateurs et députés du département du Lot.

Nous sommes certain, cher Compatriote, que vous aurez à cœur de participer, vous et votre famille, à ce banquet de compatriotes, et que vous affirmerez ainsi, une fois de plus, les sentiments d'amitié et de solidarité qui unissent tous les Sociétaires des *Cadets du Quercy.*

Le Président,
PERIE de FERAL.

Lycée Gambetta

Contrôle des Contributions Directes. Sont définitivement reçus :

MM. Bouvier de Lamothe, n° 15 ; Andrieux, n° 34 ; Delbrel, n° 36 ; Avezou, n° 41 ; Lascoux, n° 60 ; Laconde, n° 83.

Garde-pêche

M. Noguès, cantonnier à Pradines, est commissionné en qualité de garde-pêche dans le département du Lot.

Tirs de combat

Le 207e de réserve a quitté ses cantonnements de Cahors, samedi matin à 5 heures pour se rendre à Caylus où il exécutera des tirs de combat au Camp de Cantayrac.

Le 207e séjournera la journée de samedi à Lalbenque où il est arrivé le matin à 9 heures.

Société d'Agriculture du Lot

La Société d'Agriculture du Lot se réunira mercredi 1er juin, à dix heures du matin, rue du Lycée, Cahors.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Concours de 1910, arrondissement de Cahors ;
4. Communication sur la vinification en rouge et en blanc, la conservation des vins et leur présentation à la vente ;
5. Communications diverses.

Liste des Jurés

Voici la liste des jurés pour le deuxième trimestre des assises de 1910 :

Jurés titulaires. — MM. Julien Andrieu, cordonnier à St-Martin-de-Vers. — Alexandre Escudié, plâtrier à Payrac. — Paul-Louis-Gabriel Phalip, notaire à Limogne. — Jules Lagarde, ingénieur, à Cahors. — Paul Austruy, notaire à Figeac. — Ambroise Cérès, briquetier à Gagnac. — Joseph-Philippe Grange, négociant, conseiller municipal à Gramat. — Antoine Gouygou, propriétaire-cultivateur à la Roquette, commune de Strenquels. — Edouard Sicard, maire de Montdoumerc. — Elie Planchon, propriétaire à Payrignac. — Guillaume-Antonin Lacaze, notaire à Saint-Paul. — Benoît Barel, propriétaire à Pech-de-Fos, commune de Cieurac. — Jean-Baptiste Vieilhescazes, propriétaire à Carlucet, commune de Cazillac. — Baptiste Grèzes, propriétaire de Cahors. — Jean-Sylvain Aymard, gendarme en retraite à Labastide-Murat. — François Bergougnoux, propriétaire et maire à Thégra. — Joseph Baduel, propriétaire à Figeac. — Léon Baudel, libraire à St-Céré. — Pierre-Louis Sainte-Marie, maire de Montet-et-Bouxal. — Antoine-François Nouallet, percepteur à Salviac. — Henri Vialars, maître d'hôtel à Cardaillac. — Pascal Engelibert, maire de Quissac. — Adrien Lamanilène, propriétaire à Bouyssou. — Antoine Deltheil, maire de Lamothe-Fénelon. — Louis David, menuisier à Sauzet. — Jean Conquet, propriétaire à Larroque-des Arcs. — Baptiste Séguy, maçon à Lalbenque. — Henri Grimal, propriétaire à Issendolus. — Frédéric-Benoît-Joseph Marcenac, percepteur à Luzech. — Jean-Baptiste Lagaspie, quincailler à Catus. — Louis Calmon, charron à Sauzet. — Isidore Albert, adjoint au maire de Payrac. — Victor Combes, viticulteur à Brouel, commune de Saint-Céré. — Toussaint Balagueyrie, propriétaire à Miralasse, commune de Lamadeleine. — Marcel Larroque cultivateur à Billard, commune de Bagat. — Antoine Mazet, propriétaire à Saint-Pierre-Toirac.

Jurés supplémentaires. — Charles Marquet, horloger à Cahors. — Raymond-Charles Périé, négociant à Cahors. — Camille Rigal, négociant à Cahors. — Charles Laffon, pharmacien à Cahors.

CINÉMA PATHÉ

Délicieuse soirée que celle de dimanche dernier et nous regrettons vivement que la saison ne se prolonge de quelques semaines.

Demain pour la clôture programme absolument nouveau, dont nous extrayons les passages suivants :

« Grande chasse à l'ours blanc ».
« Le moulin maudit ».
« Un commis trop entreprenant », scène comique, interprêtée par MM. Prince, Landrin, Brunais et Mlle Vernières, du Vaudeville.
« Puni dans son enfant ».
« La Mi-Carême à Paris », actualité que tout le monde voudra voir.
« Le légataire universel. »
« Berlin », voyage.
« Vengeance corse », drame palpitant d'intérêt.

La salle sera certainement trop petite pour contenir les nombreux spectateurs qui viendront applaudir et clôturer ces amusantes et instructives soirées.

Prix des places : 1 fr., 0 fr. 60, 0 fr. 40.

Théâtre en plein air

Dimanche 5 juin à 3 h. 1/2 dans la cour du Lycée Gambetta

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES

Avec le concours du théâtre en plein air

La Fille de Roland

Drame en 4 actes en vers d'Henri de Bornier

Mlle Lucie Brille, de l'Odéon, jouera le rôle de Berthe.
M. Albert Lambert, père, de l'Odéon, jouera le rôle d'Amaury.
M. Henry Perrin, de l'Odéon, jouera le rôle de Charlemagne.
M. Henri Rollan, de l'Odéon, jouera le rôle de Gérard.

La musique du 7e prêtera son gracieux concours.

On peut se procurer des places chez M. Girma, libraire secrétaire-adjoint.

Premières 5 fr., secondes 3 fr., places debout 1 fr.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 21 au 28 Mai 1910

Naissances

Bezio Achille-Roger, boulevard Gambetta, 2.
Pommier Marguerite-Marie, à la Maternité.

Publications de mariage

Traxeler Victor-Pierre-Fernand, commis des postes et de Maynard Marie-Mélanie Gabrielle, s. p.

Mariages

Bessac Léon, propriétaire et Rigal Anna, s. p.
Boyé Pierre, propriétaire et Denjean Berthe-Gabrielle-Marie, s. p.

Décès

Couderc Jacquette, veuve Teyssèdre, s. p., 74 ans, Boulevard Gambetta-66.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 28 Mai par la

Pharmacie de la CROIX-ROUGE
En face le Théâtre.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 27 mai, 1 h. 38 s.

Exécution d'un satyre

Le satyre Laroche, condamné à mort, a été guillotiné ce matin à Orléans. Il n'y a eu aucun incident.

Gitton, le père de la fillette assassinée assistait à l'exécution, près de la guillotine.

Condoléances

Le Gouvernement a reçu de nombreuses condoléances de la part des puissances étrangères, notamment de l'Allemagne et de la Turquie, au sujet de la catastrophe du sous-marin Pluviose.

Conseil des Ministres

Le Conseil des ministres, réuni ce matin, a poursuivi l'élaboration du programme que le Gouvernement soumettra au Parlement.

M. Briand a communiqué deux dépêches du ministre de la marine déclarant qu'il n'y avait aucun espoir de trouver vivant l'équipage du Pluviose, *ce submersible devant être crevé.*

Le renflouement sera long.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 28 mai, 9 h. m.

La catastrophe du « Pluviose »

A Calais, cette nuit à 2 heures, les scaphandriers ont réussi à fixer au « Pluviose » des attaches qui sont solidement reliées aux dragues du « Girafe ».

Le remorqueur « Lady Curzon » a quitté Douvres avec un grand navire de sauvetage pour aller au secours du « Pluviose ».

Le ministre de la marine italienne a adressé ses condoléances au ministre de la marine, l'amiral Boué de Lapeyrère.

AGENCE FOURNIER.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET Cie

LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du n° du 28 Mai 1910

Couverture. J. de Lesseps qui vient de traverser la Manche en aéroplane.

Jacques de Lesseps et M. Ruinart créateur du prix pour la traversée de la Manche.

La réglementation de la locomotion aérienne : Jacques Mortane.

Somner vole 240 kilomètres : Marcel Viollette.

La seconde traversée de la Manche : Simons et Robert Caudrilliers.

Le départ et le retour Calais-Douvres.

Jacques de Lesseps traverse la Manche en 42 minutes.

L'entrainement en Amérique : André Glarner.

Le carnet du sportsman.

La Tarja Florio, La finale de Rugby militaire.

Les prix pour produits à naître : Isonory.

Les prix La Rochette à Longchamps.

Les grandes épreuves de la semaine hippique.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET Cie

Femina

Sommaire du n° du 1er juin 1910

Miss Marjorie Gould, pointe sèche de Helleu.

La nouvelle famille royale d'Angleterre.

La saison italienne au Chatelet.

Une saison parisienne au théâtre *Femina.*

Une fête au Stella-club.

Le Cothurne de soirée est de rigueur, par Flossie.

Lettres à la lectrice, par Marcel Prévost, de l'Académie française.

Les remarques d'une débutante, par Fernand Vandérem.

Les noces d'Arles, par André Maurel.

Ce que disent les Pièces, par Jane Catulle Mendès.

Chez les auteurs, par Henri Duvernois.

Les Enfants de Peary à Londres.

Un mariage parisien au pays de Mistral.

Madame Paulhan nous dit ses impressions.

Une vente moderne : la sortie de l'Orphelinat des Arts.

La plus riche héritière d'Amérique épouse un multimillionnaire.

Mémoire des choses, par Michel Provins.

S. M. la reine Alexandra, par Abel Flament.

La Comédie féminine, dessin inédit d'Abel Faivre.

Les coiffures à la mode.

La Mode et les Modes.

La mode de *Femina.*

La chanson du carillon, roman inédit par Camille Lemonnier.

Arrondissement de Cahors

Les Arques

Succès scolaire. — Parmi les candidates qui ont été reçues au concours des bourses pour les écoles primaires supérieures, nous sommes heureux de relever le nom d'une de nos jeunes compatriotes, Mlle Gramond.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Luzech

Ecole primaire supérieure. — L'élève Yves Roudier vient d'être reçu à l'examen des bourses d'enseignement primaire supérieur.

L'Ecole a compté trois succès au concours du surnumérariat des Contributions indirectes.

Nos félicitations pour ces heureux résultats.

Concert. — La Société musicale « Les Enfants de Luzech », donnera un concert public sur la place du Canal, dimanche 29 mai, de cinq heures du soir à six heures.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés sous la direction de l'excellent chef Cabannes :

1° Pourvu qu'ça colle (Allegro), Billaut. — 2° La côte d'argent (Fantaisie), Labolle. — 3° Sous les tilleuls (Grande Fantaisie), Mullot. — 4° L'ouragan (Galop), Bajus.

Limogne

Classe 1889. — Jeudi 26 mai, jour des opérations du Conseil de revision, les hommes du canton de Limogne de la classe de 1889 se sont réunis en un banquet fraternel à l'Hôtel de la Poste tenu par M. Crayssac ; on a fait honneur au menu qui était très bien choisi et la plus franche cordialité n'a cessé de régner pendant tout le repas.

Au dessert, M. Dorte dans une belle improvisation applaudie a remercié les camarades d'avoir répondu en aussi grand nombre de l'invitation du comité et a porté un toast à la classe 89.

Par une délicate attention les jeunes gens de la Classe 1909 ont mis à la disposition de leurs aînés leur musique et c'est aux sons d'un entraînant pas redoublé que tous les hommes de la classe 1889 se sont rendus tout en faisant le tour de ville devant la mairie, où ils se sont alignés en vieux vétérans pour répondre à l'appel de convocation.

Après les opérations du Conseil de revision des danses et les chants ont redoublé d'intensité jusqu'au moment du souper, pour continuer après par un grand bal sous la halle jusqu'à minuit.

En résumé belle fête et franche camaraderie.

St-Cyprien

Postes. — L'adjudication pour le transport des dépêches par courrier à pied du bureau de Montcuq au bureau récemment créé à Saint-Cyprien aura lieu à Cahors rue des Cadourques numéro 7 le 18 juin prochain.

La marche du service est ainsi fixée : départ de Montcuq à 3 h. 10 du matin, arrivée à Saint-Cyprien à 5 heures ; départ de aint-Cyprien à 2 h. 15 du soir, arrivée à Montcuq à 3 h. 45.

On peut prendre connaissance du cahier des charges à la direction des Postes du Lot, rue des Cadourques, à Cahors, au bureau de Montcuq et à la recette auxiliaire de Saint-Cyprien.

Arrondissement de Figeac

Bretenoux

Lettre ouverte à Monsieur le Correspondant de La Défense, *à Bretenoux*

Vous avez pris soin de faire suivre la lettre de protestation de nos fonctionnaires, de « quelques reflexions » qu'il nous plaît à notre tour de commenter :

Vous vous étonnez qu'ils « aient ainsi pris au tragique une phrase banale qui partout ailleurs passe comme monnaie courante ». Cependant être présenté aux lecteurs d'un journal aussi considérable que *La Défense* comme un homme sans volonté, sans initiative, sans indépendance, alors surtout que l'on détient une portion de l'autorité publique, n'a rien de bien flatteur, a ce qu'il nous semble, et le geste de nos fonctionnaires nous a fait applaudir. Si, dans votre monde, vous disposez de beaucoup de ces « phrases banales », cela prouve que vous y respectez peu la personnalité de chacun.

M. Ayroles, nous dites-vous, « n'a jamais eu de baguette » : mais c'est précisément ce que tout le monde lui reproche. Qu'il prenne d'abord un balai pour se debarrasser de l'entourage qui le conseille si mal, et qu'il prenne ensuite la baguette, non pas celle qui frappe, mais celle qui dirige ; qu'il sache donner des ordres, au lieu de les exécuter simplement ; il a assez obéi, qu'il commande enfin.

Vous reprochez à M. Boyer un tas de tracasseries contre les fonctionnaires d'autrefois. Il a pu y avoir des fautes, et ces fautes commises par M. Boyer sont aussi critiquables que celles commises par n'importe qui, mais est-ce que tous les torts furent du côté de M. Boyer ? Et les fonctionnaires d'alors, n'ont-ils donc pas un peu mérité toutes ces tracasseries par leur conduite politique ? Emettons une hypothèse, sans doute invraisemblable pour longtemps, nous l'espérons, mais envisageons-la tout de même.

Admettons que les rênes du gouvernement soient tenues par des hommes d'idees rétrogrades ; vous seriez dès lors à Bretenoux, avec vos amis, en pleine maîtrise, avec l'appui de l'autorité superieure.

Admettons toujours qu'un fonctionnaire à opinions franchement républicaines arrive dans votre commune, qu'il soutienne ouvertement le parti qui vous est adverse et qu'il vous attaque aussi violemment que M. Boyer a été parfois attaqué dans les mêmes conditions : que feriez-vous ?

Encourageriez-vous donc ce Monsieur à continuer sa façon de faire ? Le proposeriez-vous donc pour un avancement sur place ? ou plutôt, ne chercheriez-vous pas à vous en débarrasser ? Ne nous forcez pas à rire, en nous racontant que votre parti s'est toujours distingué par un esprit de tolérance a outrance ; l'histoire est là qui prouve que jamais le fonctionnaire n'a été aussi peu libre que lorsque ceux dont vous êtes les derniers représentants, ont détenu le pouvoir.

« Nous sommes si peu réactionnaires », nous apprenez-vous comme pour conclure. Vous êtes tout simplement plaisant, Monsieur ; avec un peu plus d'audace, vous nous auriez aussi bien dit qu'il n'y a pas de plus fermes partisans que vous et vos amis, des dernières lois laïques et sociales qui sont l'orgueil de notre République ; la crainte de vous voir opposer vos votes, vous a sans doute retenus ! Faut-il donc que cette épithète de « réactionnaire » soit peu flatteuse, pour que, même à Bretenoux, personne n'en veuille !

Le lecteur impartial de vos « quelques réflexions » doit reconnaître qu'elles étaient bien inutiles. Par une phrase maladroite, vous offensez des personnes qui ne s'occupaient nullement de vous ; elles vous en disent leur mécontentement, et, au lieu de leur répondre, vous en profitez pour faire une nouvelle charge contre M. Boyer, votre cauchemar, cet homme qui, « sans diplôme » vous tient en haleine depuis de si nombreuses années et qui, malgré vos attaques incessantes, conserve ses positions.

Vous avez tenu néanmoins à les faire paraître, ces « réflexions », pour mettre les fonctionnaires en garde contre la « baguette » si dure (?) de M. Boyer et pour les assurer que « s'il leur arrive quelqu'ennui, ce n'est pas de votre part qu'il leur viendra ». Nous avons pleine confiance en eux et nous espérons qu'ils sauront juger surtout d'après ce qu'ils verront. Jusqu'à présent, ils doivent

reconnaître que lorsqu'ils ont été victimes d'un incident regrettable, soit à la mairie — l'affaire fit en son temps assez de bruit —, soit dans une colonne de journal, ils n'ont jamais eu à s'en prendre ni à M. Boyer, ni au parti républicain.

Figeac

Rechargements cylindrés. — Opérations probables pendant la semaine du 30 mai au 4 juin.

Répandage et cylindrage sur les chemins de grande communication ci-après :

1° Canton de Bretenoux. — Numéro 40 d'Espédaillac à la station de Lamativie par Comiac, de 38 k. à 39 k. près Comiac.

Numéro 31 de Figeac à Cahus, de 41 k. à 42 k. entre Teyssieu et Laval-de-Cère, au Sol et de 43 k. 600 à 44 k. 200 à Laval-de-Cère.

Répandage sur l'avenue de la station de ce nom.

2° Canton de Livernon. — Numéro 41 de Figeac à Cahors, de 14 k. 700 à 15 k. 500 à Espagnac.

Numéro 13 de Figeac à Belvès de 14 k. 350 à 14 k. 850 à Bélinac près Livernon.

Numéro 48 de Cajarc à Saint-Céré de 6 k. 320 à 7 k. aux abords de la gare du Pournel.

Numéro 40 d'Espédaillac à la station de Lamativie de 6 k. 150 à 6 k. 550 entre la Salle-Durbans et Lalinier.

Figeac, le 26 mai 1910.

L'Agent-Voyer d'arrondissement,
NIGOU.

Lacapelle-Marival

La foire. — Notre foire du 24 mai fut gênée dans la matinée par un temps pluvieux et incertain qui nuisit beaucoup à l'approvisionnement de nos divers marchés.

Voici les cours pratiqués :

Au foirail. — Les gros bœufs de travail, de 900 à 1.025 francs ; les jeunes bœufs pouvant travailler, de 650 à 800 francs ; les bourrets d'Auvergne, de 450 à 600 francs ; les bouvillons, de 300 à 450 francs, le tout la paire ; les veaux destinés à la boucherie, de 80 à 95 francs les 50 kilos ; les porcs nourrains, de 15 à 35 francs pièce suivant grosseur.

Place du Fort. — Les pommes de terre, de 1 à 1,25 le double décalitre; les canetons, de 40 à 50 centimes la pièce ; les oisillons, de 1 à 1,50 la pièce ; le jardinage abondant et assez cher.

Place de la Halle. — Le blé, de 18 à 20 francs ; le seigle, de 15 à 16 fr. 50 ; le blé noir, de 15 à 16 francs ; le maïs, de 15 à 16 fr. 50 ; l'avoine, de 9 à 10 francs, le tout l'hectolitre.

Marché à la volaille. — Poules ou poulets vieux, de 1,35 à 1,50 le kilo ; les jeunes, de 1,50 à 1,75 ; les poussins, de 15 à 25 centimes la pièce ; les pigeons gros, de 1 à 1,50 la paire; les ordinaires d e70 centimes à 1 fr. la paire ; les œufs, 70 centimes la douzaine.

Assier

Concours de la race ovine. — Par arrêté préfectoral, la commune d'Assier a été désignée pour avoir le 26 juin prochain, le concours de la race ovine.

Latronquière

Obsèques. — Vendredi 27 mai à 3 heures du soir ont eu lieu les obsèques du citoyen Loudes Lucien, conseiller municipal de la commune de Latronquière.

Loudes Lucien était le père de Madame Soulié, l'excellente institutrice de Padirac. Agé de 65 ans, il est mort à la suite d'une longue maladie : il laisse des regrets unanimes, car c'était l'une de ces figures sympathiques respirant la bonté et la confiance.

Aussi une foule nombreuse avait-elle tenu à l'accompagner à sa dernière demeure. Le Conseil Municipal au grand complet assistait à ses obsèques.

En cette pénible circonstance nous adressons à sa famille éplorée nos plus sincères condoléances.

V. V.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira dimanche 27 mai à deux heures de l'après-midi.

Sous-préfecture. — M. Jean Bos, ancien chef cantonnier est nommé concierge à la sous-préfecture.

Gramat

Remonte. — Le Comité d'achat du dépôt de remonte d'Aurillac sera à Gramat le jeudi 23 juin à 7 heures du matin sur le champ de foire.

Labastide-Murat

Foire du 25 mai. — La foire du 25 mai a été assez bonne, le foirail aux bœufs et brebis bien approvisionné ; transactions lentes et petite tendance à la baisse sur tout le bétail :

Voici les cours pratiqués :

Blé, de 14 fr. 75 à 15 fr. ; avoine, de 7 fr. 50 à 8 fr.

Poulets, 80 c. ; chevreaux, 40 c., le tout le demi-kilo.

Œufs, 60 c. la douzaine.

Martel

Enseignement primaire supérieur. — M. Arène, instituteur délégué à notre école primaire supérieure est nommé adjoint titulaire.

Nous adressons nos plus vives félicitations à M. Arène.

Dégagnac

Bourses d'enseignement primaire supérieur. — La jeune Elia Salanié, de l'école laïque de Dégagnac, a été reçue à l'examen des Bourses qui a eu lieu à Cahors le 23 mai. Ce nouveau succès comble de joie tous les amis de l'école laïque. Nous félicitons bien vivement l'élève et la maîtresse. Deux bourses en deux ans dans cette école c'est assez pour retenir notre attention et nous faire songer à ces quelques rares bonnes âmes qui font ici, paraît-il, avec une touchante ferveur cette prière : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans religion, délivrez-nous Seigneur ! » Nous profitons de cette occasion pour leur dire, qu'au cas où leur prière pourrait viser l'école laïque, ils oublient d'abord que Dieu est partout, et ensuite que nos maîtres pratiquent la religion du Bien ; de si beaux résultats protestent pour eux.

Et si nous comptions sur l'intervention du Seigneur, nous l'invoquerions aussi à notre tour, non point pour l'extermination des bigots, hélas ! nous voulons bien que chacun ici-bas ait sa place au soleil, mais simplement pour lui dire : Des haineux qui déversent la calomnie sur l'école laïque, ouvrez les yeux Seigneur !

Souillac

Tentative de meurtre. — Jeudi, à 11 heures du soir, Lacham, couvreur, posté derrière u narbre, avenue Blazy, a attendu la rentrée de M. André Bizac et a tiré sur lui un coup de revolver. La balle a manqué son but.

L'agresseur désarmé a été arrêté et écroué à Gourdon.

Arrestation. — Sur l'ordre du parquet de Sarlat, la gendarmerie de Souillac a arrêté Bessou Arthur, âgé de vingt-trois ans, maréchal-ferrant, qui est inculpé d'attentat aux mœurs.

Il a été écroué à Sarlat.

Lamothe-Cassel

Lestrou ! Lestrou ! hameau désormais célèbre. Les prophètes avaient écrit, depuis plus de six mille ans ; « Il naîtra un jour à Lestrou, chez Gounelle, un enfant qui se couvrira de gloire en Asie, en Afrique et surtout en Europe. Après avoir soumis les Barbares jaunes et nègres, il délivrera sa patrie des Juifs et des Francs-Maçons, ennemis de Jéhovah. Le peuple entier se prosternera à ses pieds et l'adorera. »

L'heureux temps est venu. Le rejeton des Gounelle a déjà accompli une partie de ses prouesses. Mais, hélas ! ses contemporains sont injustes. Ils ne reconnaissent point la grandeur de ses exploits. Que dis-je ! ils le persécutent, ils le honnissent, ils le raillent. On méconnaît son génie, son intelligence, son savoir même. Un colonel, vendu aux Francs-Maçons sans doute, a osé écrire de lui : « Cet officier est d'intelligence très ordinaire et son instruction est rudimentaire. »

Et cette méchante note est la cause que l'illustre capitaine Montal, — car c'est de lui qu'il s'agit, — a quitté l'armée sans avoir reçu les galons de commandant. Mais le digne homme s'en soucie peu. Il ne tient pas aux honneurs.

La persécution, la raillerie le laissent indifférent. D'ailleurs la postérité n'est-elle pas là pour le venger? Oui, mon commandant, — pardon : mon capitaine, — la postérité vous vengera de tant d'injustice. Ce n'est pas en vain que vous l'espérez.

Pourtant, malgré son stoïcisme, le grand homme perdit un jour son sang-froid. Ne voyait-on pas, autrefois ,sur l'Olympe, les dieux eux-mêmes souvent en courroux ? Du reste l'illustr ecapitaine avait mille fois raison de s'indigner. Durant la semaine qui précéda les dernières élections, il suivit toutes les maisons de sa commune natale, exhortant les électeurs à voter pour le candidat des riches et des prêtres. Beaucoup avaient promis de l'écouter dans l'exposé de ses vues. Hélas ! les promesses ne sont rien. On le vit bien le 24 avril. Plein d'une sainte colère le très illustre capitaine se répandit en terribles menaces, qui firent trembler jusqu'aux voûtes des caves de Lamothe. Mais aussi, pourquoi ne l'avait-on pas écouté ? Pourquoi l'avait-on trahi ? Pourquoi n'avait-on pas cru en ses promesses ? Pourquoi n'avait-on point craint ses menaces?

Aujourd'hui, il est redevenu calme et doux comme un agneau. Il va se remettre à chanter les bienfaits de la liberté, qu'il veut pleine et entière pour lui. C'est d'ailleurs cet amour de la liberté qui le poussa à prêter son concours actif au candidat du Saint-Père. Et, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse toutes les prédictions des prophètes se réaliseront : « Il délivrera sa patrie des Juifs et des Francs-Maçons, ennemis de Jéhovah! Le peuple entier se prosternera à ses pieds et l'adorera. » N'est-il pas sûr, déjà de tenir bientôt la mairie de Lamothe-Cassel ? Les électeurs du canton de Saint-Germain n'en feront-ils pas, en juillet prochain, un conseiller d'arrondissement ? Oui, mon commandant, — pardon : mon capitaine, — vous aurez tout cela, mais vous aurez mieux encore : une chaise curule vous est réservée à Paris. Et, dans le palais de Marie de Médicis, vos compatroiotes, ingrats pour le moment, viendront, en chemise et la corde au cou, se mettre à genoux devant vous.

XXX.

Vayrac

Cirque Martin. — Nous avons eu la bonne fortune de posséder dans nos murs le Cirque Martin. Les deux représentations qu'il nous a données ont fait salle comble. Tous les artistes, sans exception, méritent tous les éloges et toutes les félicitations pour leur adresse, leur mépris du danger et les exercices extraordinaires auxquels il se livrent. En tous points ils ont amusé et étonné le public, et, celui-ci, ravi, ne leur a pas ménagé ses applaudissements.

Si nous les voyons partir avec regret, celui-ci se trouve adouci par l'espoir de leur prochaine visite. Tout en leur souhaitant bonne chance dans les autres endroits qu'ils vont visiter, nous sommes assurés qu'ils trouveront partout un accueil cordial. Ils sont du reste très sympathiques, car ils ne laissent, partout où ils passent, que des amis fidèles et dévoués.

A. V.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Autour du Conseil municipal

Je n'ai pu, à mon grand regret, assister à la séance du Conseil municipal samedi dernier.

C'est vraiment dommage, si je dois en croire les mauvaises langues ; car paraît-il, à un certain moment ce fut du plus haut comique.

La pièce qui s'est jouée à cette séance, pour n'être pas du Labiche, ne manquait tout de même pas de saveur.

Les différents interprètes, ont montré au public avide de représailles, qui si les affaires municipales ne les tracassaient pas outre mesure, ils étaient de taille à amuser la galerie sans pour cela faire le moindre effort.

Décernons un mention spéciale à notre Guignol Fumélois qui ne rate aucune occasion de se mettre en vedette. Cela continuera à le poser auprès des électeurs..... bouffons.

Serait-ce l'électricité dont notre atmosphère est surchargée par ces temps d'orages, qui agirait sur le cerveau de nos honorables, au point de leur faire oublier que la salle des séances ne doit pas être assimilée à une salle de spectacle dans laquelle eux-mêmes seraient les acteurs, et les contribuables les commanditaires.

Ou bien serait-ce pour nous prouver que Fumel n'est pas (autant qu'on se plaît à le dire) privé de distractions puisqu'au besoin nos édiles se chargent de transformer notre assemblée communale en Cour du Roi Pétaud.

Quand donc ces Messieurs nous montreront qu'ils prennent à cœur la tâche par eux assumée, en discutant froidement et sans acrimonie les diverses questions qui leurs sont soumises.

Ce jour-là nous n'aurons pas à déplorer le spectacle écœurant auquel il fut permis d'assister dans cette mémorable soirée où le motif invoqué était pourtant des plus futiles.

Sans chercher qui a tort ou raison dans cette regrettable affaire, nous constatons que de toute façons l'effet produit est..... déplorable.....

A notre point de vue, nous croyons sincèrement que si de part et d'autres, il y avait moins de parti-pris de querelles intestines, les discussions et les affaires de la commune s'en trouveraient bien mieux.

En attendant nous voici avec la démission du premier adjoint que suivra de près, paraît-il, celle du maire puisqu'elle se produira après les fêtes officielles de juin.

Et si cela continue, nous pourrons dire avec Gavroche... Allons, allons il y a encore de beaux jours pour la fanfare.

VARIÉTÉS

LE CONFORTABLE ANGLAIS

Parmi les préjugés que nous avons sur l'Angleterre, le plus mensonger est celui de croire qu'un Anglais vit dans les grands centres plus confortablement qu'un Français.

Ayant habité plusieurs années la Grande-Bretagne, vécu au milieu de ses habitants, partagé leurs repas, visité maintes fois leurs domiciles, il m'est permis de dire la vérité et je la dirai sans passion car je conserve de ce peuple le meilleur souvenir.

A Londres — le greater London — sur les sept millions d'habitants logés dans cette capitale, il en est au moins cinq millions dont l'ameublement et le confort se composent simplement d'une ou de deux pièces garnies d'un lit, d'une table en bois blanc, d'un lavabo et d'un bout de tapis usé, élimé. Dans cette chambre ou dans ces chambres à peine meublées habitent, mangent et dorment pêle-mêle des familles entières, comptant parfois jusqu'à huit, dix ou douze membres. Et je ne parle pas là des plus pauvres, de ceux dont la misère est absolument indescriptible, eu égard à la dose extraordinaire de crasse et de piteuses circonstances qui s'y trouvent mêlées. Ceux-là vivent — et quelle vie ! — dans des pièces meublées de leurs quatre murs et d'un plancher boueux sur lequel flânent quelques brins de paille pourrie ; c'est là aussi qu'ils meurent, le plus souvent de faim. Les heureux, ceux dont je parlais d'abord et qui possèdent ce luxe appreçié : des meubles, appartiennent à la catégorie des bons ouvriers, des petits employés, commis, etc.

Dès l'âge de seize ou dix-sept ans, le jeune Anglais abandonne sa famille, loue quelque part une chambre meublée dans le goût primitif que nous avons décrit plus haut ou encore comme tant d'autres il met l'annonce suivante dans les journaux : « Garçon désire partager son lit avec un bon compagnon » ; croyez bien que c'est une nécessité ; faute d'argent ils ne peuvent se payer le luxe de coucher seuls.

En Angleterre où tout le monde est patriote, quoique très antimilitariste, grâce à l'absence de conscription, les pauvres se marient presque tous de très bonne heure, ce qui accroît énormément la population.

Si le logement des Anglais laisse, en général, fort à désirer, leur nourriture est encore plus détestable.

Le matin, une tasse de thé avec une tranche de lard fumé grillée devant le feu, à midi des pommes de terre avec du beef, à quatre heures, tasse de thé, pain, fromage, le soir, potage anglais dit porridge.

Les jours de la semaine ce menu ne varie pas, la femme ou la bonne ne sachant absolument rien en cuisine, jamais de ragoût, de sauce, on ignore même ce que c'est. Le dimanche, on dîne chez les gens mariés un peu plus abondamment que de coutume. Ce jour-là, lafemme fait cuire devant le feu le quart d'un mouton, prépare un pudding ou une tarte. L'Anglais n'a pas la finesse de palais du Français ; il avale tout ce qu'on lui sert, mais il n'est capable de digérer que grâce à l'abus des liqueurs fortes ; de là la quantité considérable qui s'en boit à Londres...

Jacques SOULIE.

(*A suivre*).

VERITABLES
GRAINS de SANTÉ du Dr FRANCK
UN SIÈCLE DE SUCCÈS — PURGATIFS — Très imités

Bibliographie

Les *Annales* commencent, cette semaine, un roman inédit qui ne manquera pas d'exciter une très vive curiosité, en même temps que des controverses.

LA MORT DE LA TERRE
par J.-H. Rosny aîné

Comment la terre périra-t-elle ? Par le froid ? Par le feu ? Par la rencontre d'une comète ? L'éminent romancier, qui est aussi un savant, donne de ce problème une solution originale ; il décrit, dans une action dramatique, les suprêmes cataclysmes du globe et l'agonie des derniers hommes. Tout le monde voudra lire ce récit prophétique et poignant.

Ce même numéro, exceptionnel, offre aux lecteurs des *Annales* un ensemble de documents du plus haut intérêt sur la vie et l'œuvre de Shakespeare, que l'Angleterre vient de commémorer, des articles d'Alfred Mézières, Adolphe Brisson, Octave Uzanne, et une pièce inédite se rapportant au même sujet :

WILLIAM DAVENANT
par Jean Aicard
de l'Académie française.

Chroniques d'actualités ; lettres à la cousine, d'Yvonne Sarcey ; pages oubliées, mémoires inédits de Pauline Viardot. Illustrations, vues photographiques, portraits, musique, etc.

En vente partout : le numéro 25 centimes.

LA NATURE

Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris

Sommaire du n° 931 du 28 mai 1910

Les signaux horaires par la télégraphie sans fil, par Lucien Rudaux. — La prévision du temps, par J. Loisel. — Le chemin de fer de Christiania à Bergen, par R. Bonnin. — Académie des sciences ; séances des 17 et 23 mai 1910, par Ch. de Villedeuil. — La canne à sucre, la betterave et l'industrie sucrière en Australie, par Paul Privat-Deschanel.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

Chemin de fer d'Orléans

Trains d'excursion dans le Midi

Paris-Toulouse, Paris-Agen, en 11 h. (Des trains analogues ont emporté en 1909, 6.000 voyageurs.

Ces trains partiront de Paris les 24 juin, 8, 12, 22, 29 juillet, 2, 4, 9, 12, 17, 24 août, 5, 7, 13, 15 septembre à 6 h. 50.

Prix pour Périgueux-Brive : 29 fr. 60.

Prix pour Cahors-Gourdon-Figeac, 32 fr. 60.

Prix pour Capdenac-Villefranche-d'Aveyron-Agen, 35 fr. 60.

Prix pour Montauban-Albi-Tonneins, 37 fr. 60.

Toulouse, 41 fr. 60 ; Carcassonne, 48 fr. 80 ; Narbonne, 53 fr. 45 ; Béziers, 55 fr. 50 ; Perpignan, 58 fr. 25. Foix, 48 fr. 15 ; Auch, 41 fr. ; Tarbes 47 fr. 25 ; Lourdes 48 fr. 85 ; Pau, 52 fr. ; Mont-de-Marsan, 46 fr.; Gironde, 31 fr. 60.

MÉDAILLE d'OR à l'Exposition intern. de Paris 1900
NÉVRALGIES
Migraines, Neurasthénie et toutes Maladies nerveuses. Guérison certaine par les PILULES ANTINÉVRALGIQUES du Dr CRONIER
Prix : 3 fr. La Boîte av. notice. Fco poste
Dépôt : Schmitt, phien, 75, rue La Boétie, Paris
ET TOUTES PHARMACIES. FRANCE ET ÉTRANGER.

MÉDAILLE d'OR à l'Exposition intern. de Paris 1900
ASTHME CATARRHE OPPRESSION
GUÉRIS par les TUBES LEVASSEUR
60 ans de succès. — BOITE : 3 fr. franco.
Phie ROBIQUET membre de l'Acad. de Médecine
5, rue du Roule, PARIS
DANS TOUTES LES PHARMACIES, FRANCE-ÉTRANGER

Validité du billet, 90 jours ; Retour individuel à volonté ; 30 kilos de bagages. Les trains desserviront toutes les gares de la Haute-Garonne, du réseau du Midi, Lot, Dordogne, Tarn, Aveyron.

Trains de Toulouse et d'Agen sur Paris, les 8 et 22 juillet, 5 et 17 août, 2 et 23 septembre, desservant toutes les gares de la Haute-Garonne, du réseau du Midi, Lot, Tarn, Dordogne, Agen.

Mêmes prix, validité, retour, que ci-dessus.

8 jours à Paris pour toute personne partant d'une gare quelconque de la région ci-dessus désignée aux 6 dates indiquées aux conditions : Voyage chambre ,table, visites journalières de Paris en voiture, théâtres et concerts, excursion à Versailles, prix net 120 francs par voyageur.

Envoi de l'*Indicateur-Guide-Illustré* contre mandat-poste 0 fr. 70 adressé COCULA, 223, Boulevard Raspail, Paris. Joindre un timbre de 10 centimes pour tout renseignement.

La vogue des Pilules Suisses est due à leur bon marché et à leur action certaine dans le traitement des **maux d'estomac** et de la **constipation**.

Conseil du Docteur
Après chaque Repas prenez une
FRANCISCAINE
Jaune ou Verte
Seuls Concessionnaires : H. BACH & Cie - Cahors (Lot).

Maladies DE LA PEAU. VICES du SANG
boutons, dartres, eczémas, démangeaisons, sont véritablement *guéris* par la POMMADE ANTI-DARTREUSE, et le
ROB LECHAUX
qui RÉGÉNÈRE, PURIFIE et FORTIFIE le sang
Phien Normale. r. Ste-Catherine. 164. Bordeaux. et tes Phies

SAVON « CONGO » Blancheur du Teint
VICTOR VAISSIER

A VENDRE
POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE
un COUPÉ
Très léger, en excellent état.
S'adresser au Bureau du Journal.

Pilules Belges
Contre l'incontinence d'urine

L'Incontinence nocturne d'urine provoque, surtout chez les jeunes gens l'évacuation de l'urine pendant le sommeil, sans que la sensation soit assez forte pour réveiller le sujet.

L'Incontinence diurne d'urine, généralement provoquée par l'âge ou la faiblesse des organes urinaires, fait que le sujet laisse échapper son urine en toussant, riant, en se mouchant et souvent sans causes apparentes.

Ces diverses manifestations morbides sont rapidement et sûrement guéries par l'emploi des **Pilules Belges** inoffensives.

Les **Pilules Belges** se trouvent dans toutes les pharmacies au prix de 1 fr. 50 la boîte.

Dépôt à Cahors **Pharmacie de la CROIX ROUGE.**

Expédition franco à domicile contre 1 fr. 50 par boîte adressés à

M. REYGASSE, O. A.,
Pharmacien à Lacapelle-Marival, Lot.

Discrétion absolue. Timbre pour réponse.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 mai.

La tendance du marché est irrégulière par suite du peu d'activité des transactions.

La Rente française clôture à 98,80.

Le Russe 3 0/0 1891 se traite à 80,70, le 1896 à 78,65, le 5 0/0 1906 à 104,05, le 4 1/2 1909 à 101,20 et le Consolidé à 95,05.

L'Extérieure espagnole cote 96,90, l'Italien 105,20 et le Turc 94,57.

Dans le compartiment des Sociétés de crédit, la Banque de Paris se négocie à 1851, le Crédit Lyonnais à 1420 et la Société générale à 730.

Parmi les chemins français, l'Est à 921 et le Nord 1755.

Les obligations 6 0/0 de la New-York Taxi-Cab s'inscrivent à 486,50.

Les Actions Mines d'Or d'Auvergne sont demandées à 196.

La Jagersfontein est en sensible avance à 230, coupon de 6 sh. détaché. Ce coupon représente le Solde de dividende afférent à l'exercice 1909-10, qui se trouve ainsi fixé à 11 sh. ou 13,75 environ. Cette répartition représente environ 6 0/0 des cours actuels.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de notre feuilleton.

LA PHOSPHIODE
est le **Reconstituant** et le **Dépuratif** le plus énergique
Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE, Cahors
(Voir aux annonces)

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
LUMIÈRE — FORCE MOTRICE
Lustrerie, appareillage, MOTEURS -- pour toutes industries --
Lampes intensives de faible consommation 75 0/0 d'économie
Jacques MISPOULIÉ 2, PLACE St-MAURICE, CAHORS
a l'honneur d'informer le public, qu'en plus des articles d'éclairage au gaz qu'il a eu l'avantage de faire apprécier de nombreux clients, et des divers travaux de plomberie et zinguerie pour lesquels il est connu, il va installer un **atelier avec magasin d'exposition d'articles pour éclairage et force motrice.** On y trouvera un choix d'*appareils de style* et de série courante, à des prix très avantageux.
Sur demande, renseignements et devis

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Jeudi 26 mai 1910

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'abattoir		RENVOI	PRIX PAR 1/2 KILOG. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.		
				1re qualité	2e qualité	3e qualité
Bœufs.....	1.348			0,82	0,78	0,72
Vaches.....	594	680	14	0,80	0,75	0,66
Taureaux...	280			0,72	0,68	0,62
Veaux.....	2.326	1.375	552	0,90	0,85	0,76
Moutons....	13.181	11.930	386	1,00	0,95	0,90
Porcs.....	4.420	2.473	10	0,58	0,56	0,55

OBSERVATIONS. — Vente très facile sur les bœufs, moutons et porcs, très mauvaise sur les veaux.

Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

Chemin de fer d'Orléans

Dans le but de faciliter aux malades peu fortunés le séjour dans les stations thermales de La Bourboule, du Mont-Dore, de Néris et de Cransac au début et à la fin de la saison, alors que les traitements peuvent être suivis dans des conditions moins onéreuses, la Compagnie vient de prendre, à titre d'essai, pour l'année 1910, les dispositions ci-après :

Les billets individuels d'aller et retour délivrés du 1er au 15 juin et du 15 août au 30 septembre à toute gare du réseau d'Orléans pour les gares desservant les stations ci-dessus seront exceptionnellement valables 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée ; ces bilets ne seront pas susceptibles de prolongation.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay, une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

Prolongation du délai de délivrance des Billets spéciaux de Printemps à prix réduits pour Madrid.

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle du Midi et la Compagnie Espagnole du Norte, a décidé de proroger en 1910, jusqu'au 31 mai inclus, la date extrême de délivrance des billets ci-dessus primitivement fixée au 15 mai.

Cette prorogation donnera notamment toutes facilités pour assister aux grandes fêtes qui ont lieu à Madrid du 15 mai au 15 juin.

Les billets dont il s'agit restent soumis à toutes autres conditions précédemment établies. Ils demeurent valables pour le retour jusqu'au 30 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

Rappelons que les prix sont de 167 fr. en première classe et de 119 fr. en deuxième classe.

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Orléans a l'honneur de porter à la connaissance du Public que le *Guide Illustré* de son réseau pour 1910 est actuellement mis en vente, au prix de 0 fr. 30 dans les bibliothèques de ses gares, dans ses bureaux de ville et dans les principales agences de voyages de Paris.

Il est également adressé franco à domicile contre l'envoi préalable de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, place Valhubert à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

Ce *Guide*, de plus de 320 pages, illustré de nombreuses gravures contient, en outre d'un certain nombre de plans et de cartes, les renseignements les plus utiles pour le voyageur (description des sites et des lieux d'excursion en Touraine, en Bretagne, en Auvergne, dans les Pyrénées et le Centre de la France, horaires des trains, principales combinaisons de tarifs, etc).

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, Boulevard Gambetta
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Le propriétaire-gérant: A. Coueslant

ÉPILEPSIE
Guérison certaine par
l'Antiépileptique de Liège
de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.
La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à
M. O. FANYAU, Phien à Lille (Nord).

AVIS

La Cie des Tramways de la Rive Gauche de Paris, 19, rue Victor Hugo à Yvry-Port (Seine) demande des Agents *Receveurs* (Retraite et Commissionnés assurés). Ecrire à **M. le Chef de l'Exploitation**, pour renseignements.

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
Successeur de BAKER
10, Rue du Lycée
A côté de l'Hôtel de l'Europe (de 9 à 5 heures)
Travail parfait et entièrement garanti

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge
La plus importante Pharmacie de toute la région
LA MIEUX APPROVISIONNÉE
LA MIEUX ORGANISÉE
Vend LE MEILLEUR MARCHÉ
Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1re classe
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris
CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

Confiez tous vos achats; Confiez la préparation de vos ordonnances, à la qui se recommande à tous par la qualité irréprochable de ses produits, par ses prix sensationnels de bon marché.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE
jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant ; mais comme elle est *d'un goût désagréable* et d'une digestion difficile,
Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les grandes personnes par la :
PHOSPHIODE
à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté
pour le traitement et la guérison des :
Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants
Rhumatismes, Engorgements ganglionaires,
Toux opiniâtre, Furoncles, etc.
Prix du flacon.... 3,50 ; Le litre..... 6 fr.

La PHOSPHIODE et le Corps médical
ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris
« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans » contredit la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée » des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et » fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à » du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
» La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements » ganglionaires, fortifie les os.
» C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.
» Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
» Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites » aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.
» Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les » bronches.
Docteur ORTEL,
de la Faculté de Médecine de Paris, 2, Boulevard Ornano, Paris.
Laboratoire de la PHOSPHIODE
et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE. — CAHORS
Dépôt dans toutes les Pharmacies

INSTRUMENTS AGRICOLES
A. ARTIGALAS
CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN
CAHORS
SEUL CONCESSIONNAIRE de la
Grande Marque DEERING
pour les Faucheuses, Moissonneuses, Rateaux et Faneuses.

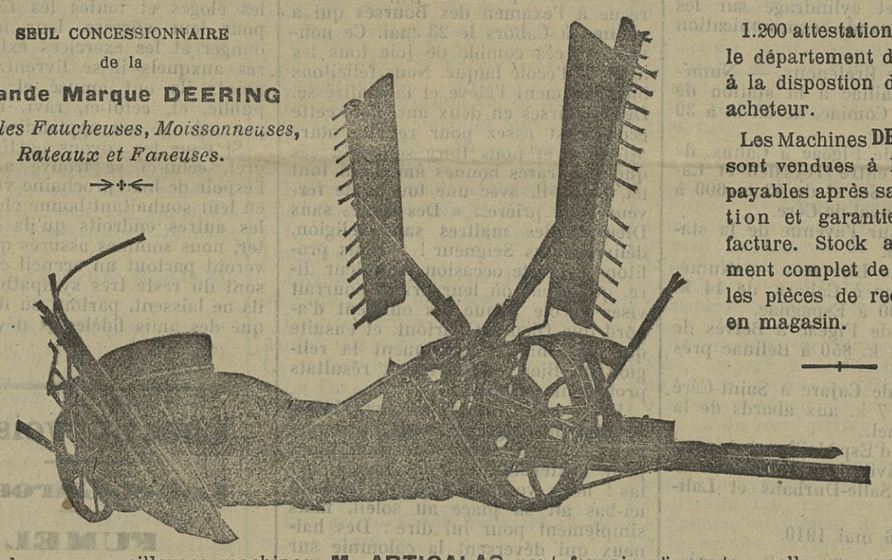

1.200 attestations dans le département du Lot, à la dispostion de tout acheteur.
Les Machines **DEERING** sont vendues à l'essai, payables après satisfaction et garanties sur facture. Stock absolument complet de toutes les pièces de rechange en magasin.
En outre de ces merveilleuses machines, **M. ARTIGALAS** peut fournir n'importe quelle marque au choix du client, telles que **Mac-cornick, Pilter, Plano,** etc.
Installations de moteurs industriels et agricoles pour minoterie, carderie, boulangerie, pompes et électricité.
Matériel de battage à bras et à Moteur, Semoirs, Coupe-racines, Houes Planet, Charrues Brabant.

Les plus hautes récompenses aux Expositions Internationales et Concours agricoles de
PARIS 1900, Grand Prix Hors Concours - LONDRES 1902 - AMSTERDAM 1902, Grand Prix
MARSEILLE 1904 - NAPLES 1905 - TOULOUSE 1908 - AUXERRE 1908
19e ANNÉE **Bouillie "G. MARQUÈS"** 19e ANNÉE
classée en première ligne aux essais comparatifs faits par l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier

Pour éviter toute tromperie n'acheter qu'aux vendeurs
exclusifs de la Maison à

MM.	MM.	MM.
Cahors, E. Dèzes, négt rue G. Larroumet.	**Lacapelle-Marival**, E. Guire, négt.	**Lalbenque**, P. Ausset, négociant.
Gourdon, V. Isidore, négt av. Cavaignac.	**Condat**, Gouygou, négociant.	**St-Cirq**, Gilbert Lagarrigue, négt.
Albas, Cassan, négociant-épicier.	**Bretenoux**, Bombézy, Jne, négociant.	**Bélaye**, Ve Lacombe, négociante.
Figeac, Hébrard et Albe, négociants.	**St-Germain du Bel Air**, Miquel, négt.	**Luzech**, E. Lugan, négociant.
Martel, Linol, négociant.	**Labastide-Murat**, Valat, quincaillier.	**Salviac**, Delmon, négociant.
Cajarc, Bonnet fils.	**Lascabanes**, Castes, négociant.	**Lasbouygue**, Cayla, négociant.
Beaulieu (Corrèze), Dubois et fils, négts.	**Anglars** (Castelfranc), Bouyssou.	**Gagnac**, Ve Beaumont, négociante.
St-Laurent, Didier Henras, négoct.	**Catus**, Lagaspie, père et fils.	**Vayrac**, A. Sennat, ferblantier.
Limogne, Salles, négociant.	**Latour**, Alfred Maurel.	**Lanzac**, Louis Ramet, négociant.
St-Céré, Pelerin, négociant.	**Puy-l'Evêque**, F. Leygue, négociant.	**Prayssac**, Couot, négociant.
Gramat, J. Darnis, négociant.	**Castelnau-Montratier**, Buzenac, nt.	**Souillac**, Lavergne, négociant.
Cazals, Grouzat fils, négociant.	**Puybrun**, E. Laussac, négociant.	**Belfort**, Boyé, négociant.

Imprimerie A. Coueslant

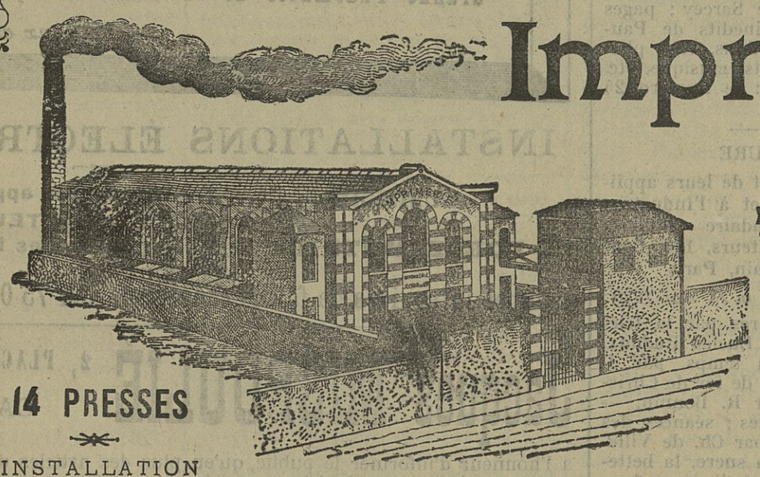

14 PRESSES
INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité.

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :
De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres
TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS
Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès
CARTES DE VISITE
PRIX MODÉRÉS